

INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION DAMES
Phase Interrégionale Nord

Samedi 20 et Dimanche 21 Mai 2023
Golf de forêt de Chantilly

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.
20 équipes : 10 pour la Normandie et 10 pour les Hauts de France

Pour les équièères : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Le nombre d'équipes (quota établi par la FFGolf) montant en division nationale selon le classement final est de : **2**

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **mercredi 20 avril 2023 à minuit**.
Inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 12 mai 2023 à minuit**.

Forfait : Voir § II-2 / FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en Division.